



Master Histoire du droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire du droit. 2010, Université Montpellier 1 - UM1.
hceres-02035725

HAL Id: hceres-02035725

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035725>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110053734

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Histoire du droit

Présentation de la mention

Cette mention n'est formée que d'une seule année de M2 comportant une seule spécialité.

Il s'agit d'une formation d'excellence, très spécialisée dans l'une des dimensions de l'histoire du droit (histoire du droit privé), formant des étudiants de haut niveau, en vue de la préparation aux métiers de la recherche et de l'enseignement universitaires.

Une Faculté de droit aussi ancienne et prestigieuse que celle de Montpellier se doit de contribuer, pour l'université dans son ensemble, au maintien d'une filière d'excellence en histoire du droit. L'adossement à une recherche de haut niveau se conjugue avec une formation pré-doctorale d'un classicisme impeccable.

Avis condensé

- Avis global :

Ce type de formation d'excellence, dans une discipline classique, est indispensable à la formation des juristes de haut niveau.

Compte tenu de la concentration des compétences au sein de quelques universités seulement, cette mention de master prend toute son importance dans la géographie universitaire.

L'effort d'adaptation devrait être poursuivi, pour tenir compte du fait que la totalité des diplômés ne peut raisonnablement attendre une insertion dans les corps d'universitaires, qui est la vocation première de ce master. Ceci supposerait de donner un véritable statut de mention à ce qui n'est pour l'instant qu'une spécialité en l'appuyant sur une formation de M1 adaptée et en l'ouvrant vers le droit public.

- Points forts :

- Spécialisation de qualité peu contestable.
- Mutualisation significative des cours avec des M2 voisins.
- Adossement à la recherche et formation de très grande qualité pour la préparation d'une thèse de doctorat.

- Points faibles :

- Absence de M1.
- Flux peu importants, ce qui peut sans aucun doute se justifier pour une spécialité recherche mais qui se présente comme un point faible dans le cadre d'une mention.
- Pas d'informations sur le devenir des étudiants diplômés et des doctorants issus du master.
- Aucune place n'est faite à l'histoire du droit public et des institutions publiques, hormis celle de la justice.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

En l'état actuel le dossier ne comporte pas les éléments nécessaires à son évaluation en tant que mention de master. Il se présente comme un dossier de spécialité de M2. Compte tenu du caractère spécifique de ce type de formation de haut niveau et de son maintien dans un faible nombre d'universités seulement, il serait nécessaire de garder la visibilité de cette formation en la transformant en véritable mention attractive vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire en construisant, grâce au potentiel local important, un véritable M1 cohérent avec les objectifs affichés et en ouvrant la formation vers des cours plus généraux d'histoire du droit public notamment.

Il serait nécessaire aussi de préciser la liste des membres de l'équipe pédagogique et de renforcer, à l'avenir, les procédures d'évaluation et d'auto-évaluation.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Il s'agit d'abord de former des diplômés de haut niveau en histoire du droit, en vue d'une orientation vers les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il faut ajouter une autre visée professionnalisante : préparation de fond aux concours ouvrant aux professions liées au service public de la justice, comme aux métiers des archives, des bibliothèques et des musées.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention s'insère dans une offre classique et complète dans le domaine du droit, comme il sied à une faculté de droit ancienne et de bonne renommée.

Appuyé sur une UMR 5815 Dynamique du droit et un Institut d'histoire des anciens pays de droit écrit, cette année de master 2 tire son originalité au sein des universités de son orientation sur l'histoire du droit civil et du droit pénal, ainsi que sur celle des doctrines juridiques.

Comme il est courant pour les mentions à finalité « recherche », il n'est pas indiqué dans le dossier de participation des milieux socioprofessionnels. Il est simplement fait état de « professeurs extérieurs ».

Les réseaux internationaux du responsable du M2 - président de plusieurs sociétés savantes à vocation internationale dans sa spécialité - permettent une participation signalée de professeurs d'universités étrangères.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le dossier ne présente qu'une année de M2.

L'architecture de la mention (à une seule spécialité sur une seule année) est très classique : cinq cours (dont quatre obligatoires, le cinquième à option ouverte, qui font l'objet d'une mutualisation significative avec d'autres M2), conférences d'initiation à la recherche, séminaires d'approfondissement, cours de langue, mémoire de recherche.

Les stages prennent la forme de l'insertion dans un laboratoire de recherche, ou bien se réalisent dans une bibliothèque ou un service d'archives, ou encore chez des professionnels du droit.

Le responsable de la mention, spécialiste incontestable dans la discipline, est fortement impliqué dans l'organisation pédagogique et dans le pilotage. Il y est adjoint un « Comité de pilotage » qui se réunit 3 fois par an. La composition de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée.



4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'offre de formation vise un effectif de 10 à 15 étudiants chaque année. Cela correspond bien à une filière « recherche » très spécialisée, et représente une situation classique en histoire du droit.

La dimension d'auto-évaluation n'est pas présente dans le dossier, tout comme les informations sur le devenir des diplômés et la projection prévisionnelle pour le prochain plan quadriennal.